



Receptionniste dans un hotel- Travaillier tous le week end

Par **Sharon84**, le **07/01/2013** à **18:15**

Bonjour, je vous contacte parce que je suis employé dans un Hotel à Paris depuis Mai 2011, je suis en CDI. Je travaille comme receptionniste. Je travaille depuis mon début tous les Week End sauf le cas où j'ai pris mes congés payés. C'est clair que comme ça mes vacances vont toujours se réduire juste pour le plaisir de passer du temps avec ma famille, quelque fois. J'ai demandé à mon chef de **me donner au moins un Week End par moi** comme jours des repos à la place de mercredi et jeudi (fixe). Ou de me donner un vendredi et samedi, ou un dimanche et lundi. La réponse a été verbalement que elle aussi a vécu mon expérience et que moi je n'ai pas le droit à mon week end. Moi j'ai précisé que avec une organisation on peut trouver un compromis parce que tous mes collègues ils ont au moins un jour de week end. Alors j'ai pensé d'envoyer une lettre recommandée à la structure mais comment la rédiger? À quelles lois je dois m'adresser? Je ne suis pas expert de droit du travail français, donc je vous contacte juste pour savoir s'il y a une loi. C'est le moment d'agir et je voudrais savoir quelle procédure je dois suivre pour faire respecter mon droit ou il y a la loi pour le faire. Merci à l'avance. Sharon